

Déchets

Une question sur le tri ? Un bac cassé ? Vous êtes nouvel arrivant ?

Accueil : Zone industrielle de Périgny
16 rue Anita Conti
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h30
N° vert **0 800 535 844** (gratuit depuis un fixe)
dechets@agglo-larochelle.fr
www.agglo-larochelle.fr/gerer-mes-dechets

Vente de compost (en vrac uniquement)
les mardis, mercredis et jeudis, de 13h à 16h15 à la plateforme de compostage de Périgny (RD 111)
05 46 43 18 52 / compost@agglo-larochelle.fr

Urbanisme

Le Service Urbanisme réglementaire prend en charge les demandes de permis de construire et accompagne les projets immobiliers.

À noter que les permis de construire sont délivrés par le maire de la commune sur laquelle le projet sera bâti.
Permanences sans rendez-vous : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
25 Quai Maubec, La Rochelle
05 46 30 36 23

Emploi - insertion

La Maison de l'Emploi – Cité des Métiers est un lieu unique pour vos démarches de recherche d'emploi, d'insertion, de formation, de création ou de reprise d'entreprise.
88, rue de Bel Air, La Rochelle
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
05 46 55 34 21 / www.mde-larochelle.fr

Logement social

Vous pouvez effectuer votre demande unique de logement social en ligne sur www.demandedelogement17.fr
Office Public de l'Habitat de l'Agglomération
2 avenue de Varsovie, La Rochelle
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h15
05 46 00 49 94 / www.office-agglo-larochelle.fr

Entreprises

L'Agglo accompagne les projets porteurs d'emplois et d'innovations, anime le territoire, crée des synergies entre les entreprises. Pour créer, innover, investir sur l'Agglo, le portail économique de l'agglomération vous guide dans vos premiers pas.
www.eco.agglo-larochelle.fr
05 46 30 34 81

Principales missions



› Développement de l'économie et de l'emploi, insertion professionnelle

› Enseignement supérieur

› Aménagement et urbanisme (élaboration du Schéma de COhérence Territoriale, des Plans Locaux d'Urbanisme, instruction des permis de construire)

› Construction et entretien de la voirie communautaire

› Habitat et Logement social

› Solidarité et cohésion sociale

› Mobilité, transports scolaires et transports urbains

› Déchets (collecte, traitement, valorisation)

› Production de l'eau potable, assainissement des eaux usées et eaux pluviales primaires

› Environnement et cadre de vie

› Équipements culturels communautaires (la Médiathèque, le Conservatoire, La Coursive, La Sirène)

› Aménagement numérique du territoire

L'Agglo c'est...

› **1 Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)** regroupant 28 communes

› **1 Président, Jean-François Fontaine**
Chef de l'exécutif, il est chargé de mettre en œuvre les décisions prises en Conseil communautaire, en s'appuyant sur l'Administration et les services.

› **80 Conseillers communautaires**
Elus en 2014 pour 6 ans. Chacune des 28 communes de l'agglomération est représentée au minimum par un élu mais aucune ne peut disposer à elle seule de plus de la moitié des sièges.

› **Le Conseil**
C'est l'assemblée délibérante de l'Agglo. Il détermine les grandes orientations, vote les budgets et les délibérations.

› **Le Bureau**
Instance de débat et d'orientation, il élabore la stratégie d'action de la collectivité. Il est constitué du Président, de 15 Vice-présidents et 6 Conseillers délégués.

› **555 agents**
Les services mettent en application les décisions du Conseil et accompagnent les élus dans leur travail.

› **Votre interlocuteur** qui intervient à la fois dans votre quotidien (l'Agglo collecte vos déchets, assure vos déplacements, traite vos eaux usées, vous aide à trouver un emploi, construit des logements sociaux...) et impulse les **grands projets d'aménagement** (zones d'aménagement concerté, zones d'activités économiques, pépinières d'entreprises...).

28
communes

162 781
habitants

4 millions de visiteurs par an, des rendez-vous toute l'année : Francofolies, Festival international du film, Grand Pavois...

70
km de côtes

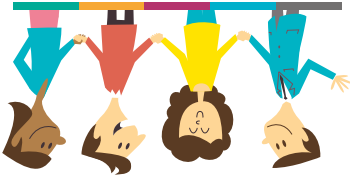
12 073
entreprises et établissements,
pour 75 496 emplois

12 200
étudiants, dont 7 600 à
l'Université de La Rochelle



Guide pratique à l'usage des habitants
de l'agglomération rochelaise

mon agglo pratique



design : antichambre / illustrations : studio Tonoer / © Service communication / août 2014 / imprimé sur papier 100% PCF

Hôtel de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

6 rue St Michel - CS41287 - 17086 LA ROCHELLE Cedex 02
Tél : 05 46 30 34 00 - accueil@agglo-larochelle.fr
www.agglo-larochelle.fr

› **S'abonner à l'Infolettre** : la lettre mensuelle d'information électronique de l'Agglo (www.agglo-larochelle.fr)

› **Suivre l'actualité** et les grands rendez-vous de l'Agglo sur les réseaux sociaux (www.facebook.com/larochelleagglo)

› **Lire** « Point Commun » : le magazine des habitants de l'Agglo (parutions : février, avril, juin, octobre et décembre). Si vous ne le recevez pas, appelez le 05 46 30 34 51. Également disponible sur www.agglo-larochelle.fr/tous-les-points-communs

› **Feuilleter** toutes les publications éditées par l'Agglo, classées par thème sur www.agglo-larochelle.fr/publications

› **Retrouver** toutes les informations liées à l'actualité et au fonctionnement de l'Agglo sur www.agglo-larochelle.fr

(version tablettes et smartphones : m.agglo-larochelle.fr)

Infos pratiques

Accueil

Hôtel de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h
6 rue Saint-Michel - CS 41287
17086 La Rochelle Cedex 02
05 46 30 34 00 / accueil@agglo-larochelle.fr
www.agglo-larochelle.fr

Yélo

L'Agglo organise la mobilité sur son territoire à travers le réseau Yélo (bus, de mer, voiture électrique, taxi, vélo, TER, parkings-relais). Un point d'accueil est disponible pour obtenir des renseignements et mettre en place vos abonnements :
Maison Yélo, Place de Verdun, La Rochelle
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 8h à 18h30
N° vert unique pour tous les modes Yélo : **0 810 171 817** (prix d'un appel local)
contact@yelo-larochelle.fr

Un site web dédié pour toutes les questions de mobilité sur l'agglomération :
www.yelo.agglo-larochelle.fr

Assainissement

L'Agglo prend en charge tout ce qui relève de l'assainissement des eaux usées : le branchement de votre habitation au réseau, les ouvrages de transfert et de traitement (postes de pompage, stations d'épuration) et le contrôle de toutes les installations. La distribution d'eau potable est une compétence communale ou syndicale (RESE, SAUR).

Accueil : Zone industrielle de Périgny
16 rue Jacques de Vaucanson
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

05 46 30 35 35 (05 46 30 34 00 après 17h, week-ends et jours fériés)

Energie

Une question sur les économies d'énergie réalisables à votre domicile ? Un conseiller Info Energie vous donne des conseils neutres, objectifs et gratuits.

Accueil : Zone industrielle de Périgny
16 rue Jacques de Vaucanson
Permanences sur rendez-vous les jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (17h30 le vendredi)

05 46 30 37 73 / eie@agglo-larochelle.fr

Médiathèque Michel-Crépeau

La médiathèque d'agglomération de La Rochelle, le médiabus et 26 autres médiathèques et bibliothèques municipales sont à votre disposition.

Médiathèque Michel-Crépeau
Ouvert lundi, mardi, vendredi de 13h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 13h à 18h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé le jeudi.
avenue Michel-Crépeau, La Rochelle
05 46 45 71 71
www.bibliotheques.agglo-larochelle.fr

La Coursive - Scène nationale

La Coursive offre une programmation artistique et culturelle autour du théâtre, de la danse, de la musique, du cinéma et des arts de la piste.

Bureau d'accueil au public ouvert du mardi au vendredi de 13h à 20h, les samedis, dimanches et lundis de 14h à 20h.
4 rue Saint Jean du Pérot, La Rochelle
05 46 51 54 02 ou 03
www.la-coursive.com

Conservatoire de Musique et de Danse

Ouverts à tous, le Conservatoire et le Réseau des écoles de musique et de danse de l'Agglo proposent un enseignement de qualité.

39 rue Thiers, La Rochelle
L'accueil de l'établissement fonctionne selon le calendrier scolaire. Le service administratif est ouvert le lundi de 14h à 18h30, du mardi au jeudi de 9h à 18h30 et le vendredi de 9h à 17h30. Le Conservatoire est ouvert le lundi de 14h à 22h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 22h30 et le samedi de 8h30 à 18h.

05 46 41 07 37
www.agglo-larochelle.fr

La Sirène - Espace Musiques Actuelles

Dans le quartier de La Pallice à La Rochelle, à proximité du port de commerce, **La Sirène est l'espace dédié aux musiques actuelles de l'agglomération.**

Horaires de bureau habituels. Fermeture hebdomadaire le Lundi. Ouverture des portes dès 20h les soirs de concerts.

11 boulevard Delmas, La Rochelle
05 46 56 46 62
www.la-sirene.fr

Les équipements de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Hôtel de la Communauté d'Agglomération

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

6 rue Saint-Michel - CS 41287

17086 La Rochelle Cedex 02

05 46 30 34 00

accueil@agglo-larochelle.fr

www.agglo-larochelle.fr



Accueil

- Hôtel de la Communauté d'Agglomération
- Bâtiment de Vaucanson

Déchets

- Centre de tri Altriane
- Unité de compostage des déchets végétaux
- Déchèterie
- Unité de valorisation énergétique

Assainissement - pôle épuratoire

- △ Pôle épuratoire

Emploi

- ◆ Maison de l'Emploi / Cité des Métiers
- ◆ Point Emploi

Équipements culturels

- ♥ Médiathèque Michel-Crépeau
- ♥ Réseau des médiathèques et bibliothèques
- ♥ Conservatoire de musique et danse
- ♥ Réseau des écoles de musique et de danse
- ♥ La Coursive
- ♥ La Sirène

Habitat

- Office Public de l'Habitat de l'Agglomération de La Rochelle

Transports

- ⊞ Les parcs-relais
- ⊞ Accueil Vélo

- ◆ Aires d'accueil des gens du voyage

- ◆ Pepinières d'entreprises

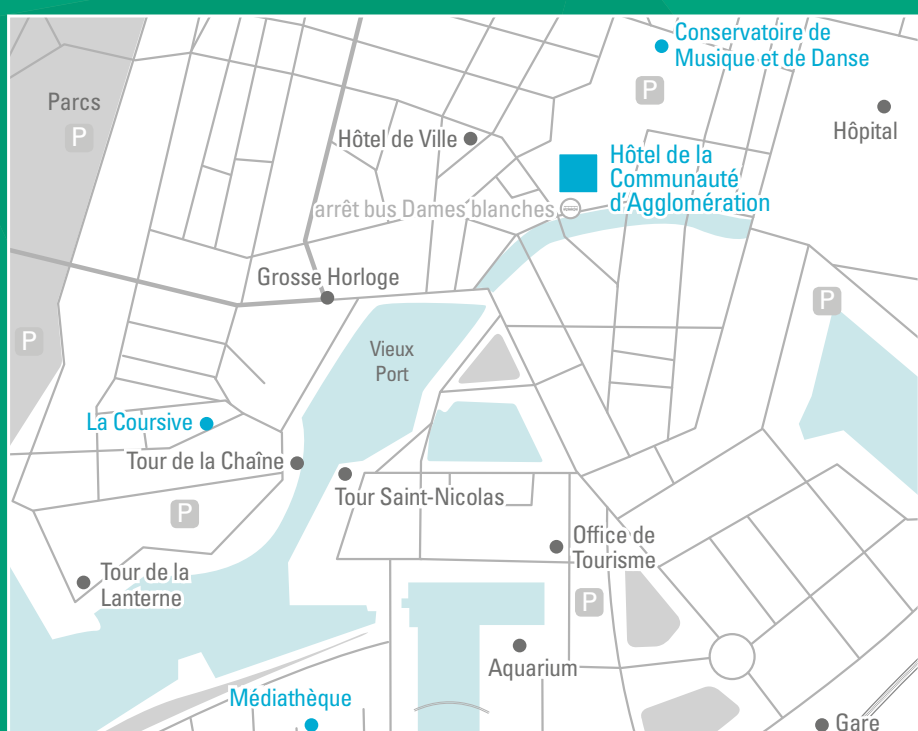
Communauté d'Agglomération de
La Rochelle

L'Agglo vous accueille...

... À LA ROCHELLE

1 siège implanté au 6 rue Saint-Michel, en centre-ville de La Rochelle, et regroupant les principaux services administratifs.

Accès : lignes de bus n°2, 7, 14, 15, 16, 18, 19, 29 et 38 arrêt « Dames Blanches », navette parc-relais Jean Moulin, Yélobus, station vélo Yélo



... À PÉRIGNY

Des services installés dans 2 bâtiments situés côte à côte dans la zone industrielle de Périgny (rue Jacques de Vaucanson et rue Anita Conti).

Accès : lignes de bus n°7 (arrêt « Claude Chappé ») et n°14 (arrêt « Vaucanson »)

